

economiesuisse  
Hegibachstrasse 47  
Case postale  
8032 Zurich

Lausanne, le 11 janvier 2005  
S:\COMMUN\POLITIQUE\Position\2004\POL0490.doc

**Loi fédérale sur l'introduction de l'Initiative populaire générale  
Révision de la législation fédérale sur les droits politiques**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre correspondance du 29 novembre 2004, relative aux projets mentionnés sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Dans le cadre de la votation fédérale du 9 février 2003, la CVCI n'avait pas pris position, considérant que la révision des droits populaires avait une portée plus politique qu'économique.

La présente consultation concerne pour l'essentiel les dispositions d'application de la révision mentionnée ci-dessus ; la CVCI renonce dès lors également à prendre position sur ces dispositions.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Régis Joly  
Sous-directeur